



M.F.R. d'ANNECY LE VIEUX

Mademoiselle,
Monsieur,

Vous venez de télécharger le dossier de candidature **BTS AGTL** par apprentissage.

Nous vous demandons de bien vouloir nous le retourner le plus rapidement possible (*joignez bien tous les documents demandés à la fiche de candidature (sur laquelle vous aurez agrafé votre photo).*)

(N'attendez pas d'avoir décroché votre contrat pour nous retourner votre candidature ! faites le dès maintenant).

Pour pouvoir être admis(e) définitivement dans cette formation, il faudra :

- avoir participé aux tests d'entrée et être admissible,
- avoir signé un contrat d'apprentissage avec une structure du tourisme,
- avoir obtenu son baccalauréat.

Vous serez convoqué(e) dès le mois de mars ou avril pour passer les tests d'entrée.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire ou aide concernant la recherche de votre contrat.

Si vous indiquez une **adresse mail**, il faut impérativement qu'elle soit relevée régulièrement. C'est par ce biais que nous vous contacterons pour vous fournir des adresses de contrats lorsque nous en aurons.

Avec nos plus sincères salutations.

Aimée CHERVET
Directrice



L'inscription se fait directement auprès de nous

(Les formations en apprentissage ne passent pas par la procédure « admission post-Bac »)

PIECES A JOINDRE à LA FICHE de CANDIDATURE

- ▶ La **lettre** de motivation

- ▶ **Photocopies** des bulletins scolaires de la classe de 1ère et des deux premiers trimestres de Terminale.

- ▶ **4 enveloppes** autocollantes libellées à votre adresse personnelle
 - 3 au format 114 x 162mm timbrées au tarif «-20g »
 - 1 de format A4 timbrée au tarif «+100g -250g »

- ▶ 1 photocopie du **CV** que vous envoyez aux entreprises.

VOTRE DOSSIER DEVRA NOUS PARVENIR AU PLUS TÔT..

afin que nous puissions vous convoquer aux EVALUATIONS D'ENTREE soit..

- * un écrit (tests de langues)
- * un entretien.
- * un temps d'aide à la recherche de contrat.

(Plusieurs sessions d'évaluations sont planifiées en mars, avril et mai)

ADMISSION

A L'ISSUE DE CES EVALUATIONS 80 candidats environ seront déclarés "**admissibles**", **26 seront admis définitivement** : les 26 premiers à conclure leur contrat d'apprentissage !

Nous entendons par **conclure un contrat**: lorsqu'une entreprise **s'engage, par écrit**, à signer avec vous un contrat d'apprentissage au plus tard à la date du jour de la rentrée scolaire. Dès cet instant nous vous réservons une place. Par contre si, pour une raison ou pour une autre, le contrat n'aboutissait pas, il ne serait pas possible pour vous d'effectuer la rentrée.

A titre indicatif: les lettres d'engagement arrivent entre le 15 juin et début septembre. il ne faut donc pas se décourager et continuer les recherches de contrat même pendant l'été. Vous pouvez à tout moment pendant l'été, téléphoner afin de connaître le nombre de places encore disponibles.

P.S: Pour les candidats de nationalité étrangère, hors C.E.E.: la possession d'une carte de séjour avec **permis de travailler** est obligatoire pour la signature du contrat (joindre la photocopie à votre dossier d'inscription).

CANDIDATURE au BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES

NOM et PRENOM.....

LETTRE de MOTIVATION

Sur cette feuille: commentez rapidement votre situation actuelle:

- * Les différentes possibilités qui s'offrent à vous aujourd'hui,
- * Les motivations plus particulières qui vous conduisent vers ce BTS

Vous joindrez un Curriculum Vitae à cette lettre de motivation